

SOIGNES-ZONIËN

www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be

Hors Série

2023 #1

Les Grandes et Petites Flosses, un toponyme-caméléon au cœur de la Forêt de Soignes.

par Guy Vande Putte



Les Amis de la Forêt de Soignes

Société Royale fondée en 1909

De Vrienden van het Zoniënwoud

Koninklijke vereniging gesticht in 1909



Jumelée avec l'Association des Amis de la forêt de Fontainebleau et d'autres associations défendant la nature

- Protection de la forêt (classée)
- Protection des maillages vert et bleu
- Protection des lisières
- Information et éducation du public
- Promenades guidées

Verbroederd met de Association des Amis de la forêt de Fontainebleau en andere natuurgroeperingen

- Bescherming van het geklasseerde woud
- Bescherming van het groen en blauw netwerk
- Bescherming van de bosranden
- Informatie en opvoeding van het publiek
- Geleide wandelingen

Association sans but lucratif - Vereniging zonder winstoogmerk : n° 410689189
Siège social - Maatschappelijke zetel : rue Jan Blockxstraat 14/8 - 1030 Bruxelles-Brussel

Information, inscriptions - Informatie, inschrijvingen

Jenny Joos +32 2 215 17 40 (aussi après 17 heures - ook na 17 uur)
soignes.zonien@gmail.com
www.amisdesoignes-zonienwoudvrienden.be

Cotisation - Lidgeld

Membre adhérent - Gewoon lid	15,00 €
Couple et famille - Echtgenoten en familie	20,00 €
Membre protecteur - Beschermend lid	min. 25,00 €

Compte BE04 2100 5186 3831 GEBABEBB Rekening

Sommaire - Inhoud

p.4	1. Le marollien et la toponymie sonienne
p.8	2. De la floche aux Flosses
p.14	3. Des sources archivistiques aux ...
p.22	4. ... Aux confluences étymologiques
p.32	5. Flos : un toponyme-caméléon
p.35	6. Des Grandes et Petites Flosses à la Longue queue
p.42	7. Conclusion : Flos et Queue, marollien entre thiois et roman en Soignes

cet article n'engage que la responsabilité de l'auteur.

Conseil d'administration - Raad van beheer

Président	Jacques STÉNUIT (1932-2021)	Voorzitter
Vice-président	Serge LAURENT	Onder-voorzitter
Trésorier	Marco RANIERI	Penningmeester
Secrétaire	Anne TELLER	Secretaresse
Secrétaire adjointe	Jeannine HENDRIX	Adjunct secretaresse
Revue	Serge LAURENT	Tijdschrift
Internet	Daniel LETIEXHE & Julien DUPLAT	Website
Promenades	Serge LAURENT & Raquel SEVILLA	Wandelingen
Lisières en danger	Karin STEVENS	Bedreigde randen
Autres membres	Steve BRAEM & Claire PARISEL Guy VANDE PUTTE & Emmanuel VAN DE PUTTE	Andere leden

1. Le marollien et la toponymie sonienne

A l'occasion de la récente disparition du Grand Jojo (Jules-Jean Vanobbergen, Ixelles 1936–2021), de vibrants et exubérants hommages furent rendus au chanteur populaire, son parler "marollien", sa gouaille typiquement bruxelloise, toutes caractéristiques, selon d'aucuns, d'une certaine "belgitude", revendiquée haut et fort par notre vedette "nationale" en personne.

Les médias, francophones en tête, diffusèrent à l'envi les airs populaires, qui firent vibrer des foules surexcitées, des plus grands stades de football au monde aux plus modestes bals populaires, dont le plus emblématique est sans conteste le célèbre Bal annuel du 21 juillet, à la place du Jeu de Balle, en plein cœur du quartier des Marolles. Place mieux connue des vrais Bruxellois sous le nom de Vieux Marché, ce toponyme étant la transposition littérale en français du bruxellois *d'Aa Met* (littéralement *de Oude Markt*, alors que son nom actuel est officiellement Vossenplein en néerlandais).

Parmi les rengaines les plus connues du Grand Jojo, reprises en chœur et à tue-tête par des foules déchaînées, figure le célébritissime "Jef, un p'tit verre, on a soif", dont on nous a rabâché les oreilles toute une semaine durant, jusqu'à le faire résonner sur le parvis de la basilique de Koekelberg le jour de ses funérailles.

Le décès du Grand Jojo survenant un an à peine après celui d'Annie Cordy (Léonie Cooreman, Laeken 1928–2020), cette autre icône du parler bruxellois, associée, en "bonne Brusselèsse" d'origine qu'elle était, à "une certaine belgitude", elle aussi, nous a fait remémorer le parler, sinon l'accent bruxellois encore entendu dans notre enfance, et dont Hergé par-séait si malicieusement les albums de Tintin.

Ce bruxellois, ou parler "brusseleir" pour les puristes, volontiers confondu avec "le marollien" ou sabir du quartier des Marolles, fait encore résonner dans nos oreilles bon nombre de mots et d'expressions bien savoureuses.

C'est ainsi que le "Jef, un p'tit verre, on a soif" nous rappelle à l'esprit, d'un Jef à l'autre, l'exclamation "*Jef, de floche is af*", avec ce mot-phare du parler bruxellois, qu'est le mot "floche" par excellence⁽¹⁾.

Qu'est-ce à dire ?

Du temps où Bruxelles "brusselait", il faut se rappeler que les trams et les trolleybus étaient reliés à la caténaire par un pantographe, qu'on appelait en Belgique une "flèche" et en France une "perche".

Lorsque celle-ci se détachait (pour cause de virage pris à trop grande vitesse par exemple), le conducteur, aussi appelé "wattman", intimait l'ordre au receveur, installé à l'arrière de la motrice immobilisée par la panne de courant, de descendre de son véhicule pour aller redresser manuellement la "flèche" récalcitrante, en hurlant par-dessus la tête des voyageurs amusés : "*Jef, de flèche is af*", ou plutôt sa variante typiquement bruxelloise : "*Jef, de floche is af*".

Cette expression entra dans le langage commun pour interpeller une personne qui tarde à agir en lui intimant l'ordre de s'exécuter illico, vu l'urgence de la situation ...

C'était encore du temps béni, non pas où les animaux parlaient, mais où le personnel bruxellois de la STIB parlait tout simplement... bruxellois. Dont voici un autre exemple significatif emprunté au monde des transports publics et souvent rapporté par mon père (né en 1911), remontant au temps où les tramways

bruxellois avaient à l'arrière une plateforme à ciel ouvert. C'était l'époque également où l'affichage des noms des arrêts n'était pas encore lumineux, ni parlant, mais où le receveur en parfait bilingue (sic!) et avec un accent fleurant bon le théâtre de Toone, annonçait l'arrêt en criant : "Porte Louise – *Paut va Lowis*" (transposition littérale en marollien du français, alors que l'appellation en néerlandais correcte n'est pas "*Poort van Louise*" mais *Louizapoort*).

Ce sont là quelques exemples typiques d'un certain langage hybride franco-flamand (brabançon) tel que pratiqué jadis dans un Bruxelles encore biculturel avec une population mixte, composée de Flamands et de Wallons, qui étaient venus s'y installer au fil du temps et qui s'y virent qualifier de "zinnekes", c'est-à-dire de bâtards, du fait de leur métissage culturel et linguistique.

De statut de langue régionale d'une capitale bilingue que le marollien avait autrefois, il est voué à disparaître à l'heure où la ville des *ketjes*, de Manneken-Pis et de la "zwanze" truculente⁽²⁾ se mue en cité cosmopolite, capitale européenne multiculturelle et polyglotte.

1. Étant entendu que Jef (Joseph) est considéré comme le prénom iconique bruxellois pour interpeller à la cantonade un quidam quelconque, au même titre que "Tiche" (Jean-Baptiste).

2. "Ketje" : gavroche, gamin en bruxellois ; "zwanze" : blague en bruxellois. Remarquons que le mot "zwanze" est dans le Grand Robert de la langue française (2022) : Franç. de Belgique. Plaisanterie populaire, histoire humoristique, à Bruxelles.

Ce langage et accent marollien typiques, si haut en couleurs à l'oreille des francophones, se meurent, tout comme ses interprètes porte-drapeaux médiatiques les plus marquants de ces dernières années, auxquels on peut encore ajouter le récemment disparu Freddy Thielemans (Laeken, 1944–2022), ancien bourgmestre de Bruxelles, "ketje" attiré, doublé d'un "buumdroeger" chevronné, féru de traditions folkloriques charmées et ardent défenseur de "l'identité bruxelloise" ⁽³⁾.

Rappelons-nous également son homonyme Toots Thielemans), né à Bruxelles en 1922 et décédé en 2016, le mondialement célèbre jazzman et "ketje" bruxellois pur-sang, dont on a célébré l'année dernière le centième anniversaire de la naissance, et qui revendiquait, lui aussi, haut et fort, cette identité bruxelloise et son âme belgo-marollienne ⁽⁴⁾.

En voie de disparition certes, mais non sans que quelques mots et expressions ne laissent des traces jusque dans le français de Belgique. Nous en voulons pour preuve le

nom commun "floche". En effet, si l'expression *Jef, de flèche/floche is af* signifie qu'il faut s'exécuter dans l'urgence, *de floche is af* ou "tirer la floche" est une expression qu'on retrouve plutôt dans la bouche des enfants qui, à la kermesse, tentent d'attraper "la floche" ou le pompon amovible agité au-dessus de leur tête, qui leur permettra de "faire un tour" supplémentaire gratuit "sur le moulin" (carrousel ou manège de foire) pour le dire également "à la belge".

Des traces linguistiques du marollien ? Il en subsiste même jusque dans la topographie du paysage, sylvestre en l'occurrence. Quittons donc floches et flonflons de la foire du Midi et des Marolles pour la Forêt de Soignes et ses noms de lieu si caractéristiques pour la toponymie "bilingue", voire hybride, de la capitale et de ses environs ⁽⁵⁾, et plantons le décor à Auderghem, non loin du Rouge-Cloître, dans le vallon des Flosses.

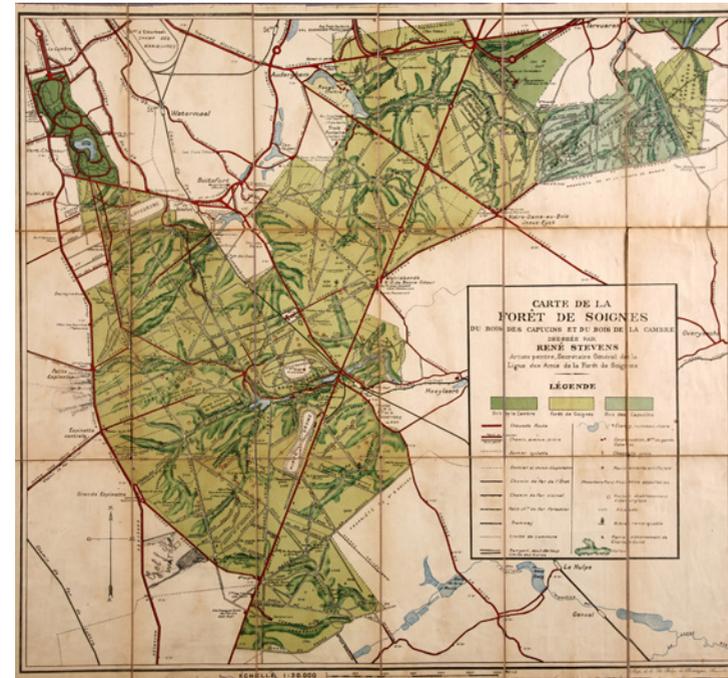
3. Les "buumdroegers" sont les porteurs de l'arbre de mai lors de la plantation du "Meyboom", qui se déroule annuellement le 9 août, veille de la Saint-Laurent patron de la gilde, pour commémorer une vieille querelle moyenâgeuse entre les Louvanistes et les Bruxellois.

4. Et la liste des icônes disparues de la belgitude s'est allongée encore avec le Bruxellois d'adoption Arno (Arnold Hintjens, Ostende 1949), décédé le 23 avril 2022.

5. Voir VANDE PUTTE Guy, "La forêt de Soignes, une "réserve naturelle" de toponymes bilingues", dans "La forêt de Soignes. Connaissances nouvelles pour un patrimoine d'avenir". Les Amis de la forêt de Soignes, Éditions Mardaga, Wavre, 2009, chapitre 7, pp. 63–72



Tramway, Place Royale à Bruxelles (1922). Sparvagsmuseet, Stockholm (nr. 2157-28)



Carte de la Forêt de Soignes, du Bois des Capucins et du Bois de la Cambre dressée par René Stevens, artiste peintre, Secrétaire Général de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, (1912)

2. De la floche aux Flosses

Combien de promeneurs en forêt ne se sont-ils pas demandé, en effet, si ce toponyme "Flos(ses)", si bizarre à première vue, n'était pas à mettre en rapport avec le mot si typiquement belge "floche", qui leur est plus familier, surtout au vu des différentes variantes orthographiques, rencontrées sur de vieilles cartes de Soignes, tant en français qu'en néerlandais, d'autant que l'ancienne orthographe flamande *flossche* prononcée à la française rend l'analogie entre le nom de lieu et le nom commun encore plus interpellant.

Mais avant de nous plonger dans les arcanes de la toponymie ou étude des noms de lieu, interrogeons-nous d'abord quant aux différentes significations de ce vocable, souvent considéré comme "belge", voire typiquement bruxellois, et donc probablement dérivé, croit-on trop facilement, du "flamand". Rien toutefois n'est sans doute moins vrai.

Que nous apprend donc la lexicologie francophone en la matière ?

A consulter les dictionnaires explicatifs traditionnels allant du Petit Larousse au Grand Robert (versions électroniques, 2021) en passant par Wikipedia (Wiktionnaire 2021) ou encore le Trésor de la Langue Française informatisé (1994), on notera parmi les significations les plus courantes de "Floche, nom féminin : petite houppe ou touffe ornementale de poils ou de laine employée dans le costume ou servant de décoration et, plus généralement, petite masse peu dense de fibres d'une matière textile".

Sorte de passant ou pompon dont les fibres sont torsadées ou non et qui termine une corde, un textile ou qui est suspendu pour décorer.

En musique on dit "une floche" pour une fausse note et, dans le langage enfantin, la floche désigne le sexe masculin. Outre le sens de pompon de carrousel donné au mot "floche" dans la plupart des trois régions du pays, les dictionnaires régionaux et dialectaux ⁽⁶⁾ relèvent encore comme usage spécifique au français de

Belgique, les sens de :

- gland de passementerie, gland d'un rideau, d'un coussin, d'un bonnet et, dans l'argot de l'armée, gland qui garnissait le bonnet de police des soldats belges ;
- nœud de ruban, de lacets de chaussures ;
- tache dans la chemise ;
- flocon de neige ;
- marque de pénalisation au jeu de *couyon*.

En wallon, une "flotche" est un "pet foireux", mais peut aussi signifier, de même que "floche" à Bruxelles, une bévue, une bourde, une étourderie, une maladresse, une erreur en langage familier, un impair.

Mais quels sont donc l'origine et l'étymologie de ce substantif si particulier pour avoir donné, semble-t-il, naissance à une appellation toponymique aussi inattendue qu'interpellante ?

Tant Le ROBERT, le LAROUSSE, le von Wartburg que d'autres versions électroniques, s'accordent pour rattacher le mot "floche" à une forme féminine issue du latin *floccus*, flocon de laine.

Le dictionnaire étymologique de la langue française ⁽⁷⁾ a relevé le mot "floche" sous diverses formes dont "flotche" dans la plupart des parlers de Wallonie (liégeois, namurois, montois, gaumais etc.). Il estime en outre que le flamand *floes* est un emprunt wallon.

Au vu de ces diverses explications lexicales et étymologiques francophones, l'on peut se demander ce qu'aurait donc bien pu perdre la tintamarresque et marollienne "floche de foire" en ces lieux si paisibles de la Forêt de Soignes du côté du Rouge-Cloître.

Pour débiter notre enquête un bref survol historique des lieux s'impose, à commencer par ce qu'en dit l'historien des environs de Bruxelles en 1855 sur le mode romantique ⁽⁸⁾ :

"Au-delà de l'ancien couvent, le chemin pénètre dans la forêt, qui offre en cet endroit des ombrages délicieux. Là se trouve la source de l'Empereur, de Keyzers fonteyne (sans doute l'ancienne Clabots borre), où Charles-Quint venait peut-être se désaltérer, lorsqu'il chassait aux environs de Rouge-Cloître. Le vallon se termine dans

6. BAETENS BEARDSMORE Hugo, "Le français régional de Bruxelles", Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles (Université libre de Bruxelles, Institut de Phonétique), 1971 ; QUIEVREUX Louis, "Dictionnaire du dialecte bruxellois", Cinquième édition. Éditions Libro-Science, Bruxelles, 1985 ; MASSION François, "Dictionnaire de belgicisms", 2 vol., Frankfurt am Main, Bern, New York, Paris, 1987 ; BAL Willy, DOPPAGNE Albert, GOOSSE André, HANSE Joseph, LENOBLE-PINSON Michèle, POHL Jacques, WARNANT Léon, "Belgicisms. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique", Louvain-la-Neuve, Duculot et Conseil international de la langue française, 1994 ; MASSAUX Alphonse, "Lexique brabançon (Dion-le-Val et environs), édité par Jean LECHANTEUR

et Jean-Jacques GAZIAUX, Liège, Société de langue et de littérature wallonnes ("Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes", 10), 2013, s.v. "Flotche".

7. VON WARTBURG Walther [et alii], floche. Dans "Französisches etymologisches Wörterbuch" (F.E.W.), Bonn, Leipzig, Bâle, 1922, sv. P. 624-626. Consulté le 19 janvier 2022 sur <https://lecteur-few.atilf.fr/>.

8. WAUTERS Alphonse, "Histoire des Environs de Bruxelles", Bruxelles, 1855 ; Edition anastatique Culture et Civilisation, Bruxelles, 1973, livre 9 A, pp. 195 ss. et plus particulièrement pp. 217-218.

la plupart des étangs domaniaux à des poissonniers de Bruxelles et en donnèrent d'autres à des monastères, au fur et à mesure de leur fondation. C'est ainsi que les augustins de *Roeden Clooster* devinrent propriétaires du *vivere geheeten de Flossche, gelegen boven den Steenboorne 't oudergem*, du *vivere ten Bruxhen* ou *ten Brueckene* et de la queue ou *steert van den Clabots vivere*.

Et le même auteur nous apprendra encore qu'au vivier naturel appelé "la Grande Flosse" viendra bientôt s'ajouter le vivier artificiel dit "Petite Flosse", car en 1665, "les religieux de Rouge-Cloître furent autorisés à transformer en étang un vallon d'une étendue d'un journal et quatre-vingt-une verges, au sud de la *plaetse* appelée Flosse, et limité à l'est par la *Keysers-Borre* ou Source de l'Empereur, à l'ouest par la digue du vivier monacal appelé *den Steen borre*.

Quant à la superficie de ces étangs, elle aussi a fluctué au cours des temps, de sorte qu'il a fallu procéder quelquefois à la

révision des bornes, qui disparaissaient régulièrement et dont il n'en subsistait plus que trois à l'époque de Sander Pierron.

Après les abornements attestés de 1641 et de 1704, un décret du gouverneur Charles de Lorraine du 13 juillet 1777 autorisa les religieux de Rouge-Cloître à faire désigner, "par un remplacement de bornes, les véritables limites de la partie du terrain nommée Grande et Petite Flosse qu'ils possèdent dans la forêt de Soignes.". Le nouvel abornement des *Flossche vyvers* fut effectué le 17 décembre 1777 par les soins des géomètres jurés Bodumont et Hellemans.

Il est temps à présent de jeter un coup d'œil contemporain sur le site qui nous occupe, et pour ce faire, consultons le Catalogue en ligne de Bruxelles Environnement ⁽¹¹⁾, dont nous avons extrait quelques passages significatifs à propos du *Rood Kloosterbeek* et du prieuré du Rouge-Cloître.

11. Institut Bruxellois pour la Gestion et l'Environnement, "La Vallée de la Woluwe", Bruxelles : IBGE-BIM, 2002, pp. 6, 14-15. Consulté le 19 janvier 2022 sur https://environnement.brussels/sites/default/files/content/vallee_woluwe_fr.pdf; DEMEY Thierry, "La ceinture verte de Bruxelles" Guide badeaux n°2. Bruxelles : Badeaux asbl. 2010, p. 101, Consulté le 19 janvier 2022 sur <https://docplayer.fr/129882721-Le-domaine-du-prieuré-de-rouge-cloitre.html>.

12. *Bergoje* : autre mot flamand, repris au dialecte auderghemois, désignant un ensemble de collines, d'escarpements montagneux (*bergagie*) et "francisé" tel quel dans la toponymie "officiellement" bilingue de la commune aujourd'hui. Voir "Clos du Bergoje" in Schreyers Louis, "Auderghem chemin faisant", traduit du néerlandais par Frans Lambeau, titre original "Oudergem wikken met wegen", 2002, pp. 14-15.

– Partiellement voûtée, la Woluwe reçoit les eaux du *Roodkloosterbeek* (ou ruisseau du Rouge-Cloître), à la hauteur du *Bergoje* en rive droite ⁽¹²⁾. –

– Le cours de ce ruisseau comporte cinq étangs qui font partie du bassin de la Woluwe, et qui comptent parmi les zones de la Forêt de Soignes, où la biodiversité est la mieux développée. –

– Le vallon et les flancs boisés du Rouge-Cloître ainsi que celui des Grandes Flosses à l'Est ont été déclarés réserve naturelle régionale en 1992, de même que les vallons du *Vuilbeek*, des Enfants Noyés et

des Trois Fontaines. –

– Dans le vallon des Grandes Flosses, à proximité des étangs, sur les sols les plus humides, subsistent d'intéressants fragments d'aulnaie et de frênaie à laïches que côtoient de belles colonies de grandes prêles. –

– Sur les sols moins engorgés, le fond de la vallée offre une chênaie où le frêne est bien représenté et dont le sous-bois possède une flore diversifiée, comme la primevère et la laïche maigre. –

Ajoutons pour conclure que le prieuré du Rouge-Cloître, qui a été



Attribué à Jan Wildens (1586–1653),
Vue sur le Rouge-Cloître (AGR, Archives et collection Augusta Maes, n° 578)

construit aux alentours de 1359, a prospéré au fil des siècles. Il fut notamment célèbre pour son scriptorium et hébergea le peintre "primitif flamand" Hugo Van der Goes (+/-1440-1480). Fermé sous Joseph II, il a ensuite connu de nombreuses dégradations. Quelques activités industrielles y furent installées au 19e siècle, ensuite le domaine fut occupé par divers artisans et artistes au 20e siècle. Il fut acquis par l'État en 1910 et classé en 1959.

Une partie des bâtiments est aujourd'hui occupée par le Centre d'Art du Rouge Cloître depuis 1977.

Quant à l'info fiche dédiée à la description générale du site du Rouge-Cloître, celle-ci apporte un éclairage supplémentaire sur deux zones à statut particulier.

D'une part, la réserve forestière, qui s'étend sur une soixantaine d'hectares au nord du site proprement dit, de part et d'autre de la chaussée de Tervueren, et la réserve naturelle constituée par les étangs (à l'exception de l'étang de pêche), les vallons des Grandes Flosses et de la Sourdine, et par certains talus où se développe une végétation particulière liée aux sols calcaires ⁽¹³⁾.

3. Les Flosses : des sources archivistiques aux ...

Après avoir esquissé le cadre historique et géographique du vallon des Flosses, et toujours en quête de la signification de notre toponyme si particulier, interrogeons les sources écrites à présent et demandons-nous, par exemple, dans quelle langue elles ont été rédigées et dans quel contexte archivistique le mot "flos" y apparaît.

Nous nous baserons pour ce faire sur deux travaux universitaires inédits en philologie germanique ⁽¹⁴⁾.

En comparant les attestations anciennes dans les deux ouvrages combinés et en ajustant leur ordre chronologique.

En procédant de la sorte, il nous sera possible de suivre l'évolution de ce toponyme sonien à travers les siècles à l'aide de la liste ci-dessous, relevant les occurrences les plus significatives :

1270 : Vlossee (étangs) ⁽¹⁵⁾ ;
 1387 : Flossche;
 1395 : water ende viver geheiten die flossche alsoet gel(egen) is boven den steenborre ;
 1397 : vijver geh(eeten) ten Flossie ;
 1420 : vanden viver geh(eeten) den flos gel(egen) boven den steenborre bij oudergem in zonien ;
 1429 : vanden vier geh(eeten) de flos ;
 1511 : over de viver vander flosch ;
 1516 : jusques ou lieu nome Flos ;
 1531 : beneden den groten flos aldaar ;
 1540 : opden kleiner flos ;
 1542 : anendent kleinen flos ;
 1595 : vanden vijver geh(eeten) Flos ;
 1597 : van 300 carpers comende vanden vijvere geh(eeten) flos toeb. die van rooclooster ;
 1605 : vanden vijvere geh(eeten) flos vijvers boven den drijenborre ;
 1621 : aende flosse ;
 1629 : ende floss op sprincenlaeije ;
 1639 : Les trois flosses ;
 1659 : de 3 Floschen van Roo-Clooster ;
 1661 : de drie Floschen van Roo-Clooster (V.d.S.); de Flos oft Prince Laije ; Grooten Flossche ; Flos dreef (Dreve dite);
 1704 : du vivier nommé de flossche ; des viviers nommez flossen de la grandeur de 2 B. 3

journ. 90 verges ; opde floes ;
 1714 : langst de vloes vijver ;
 1721 : de drij flossen ;
 1728 : de Flos oft Epeler ;
 1740 : de Flos ofte Prince Laije ;
 1742 : Epelaer ou Flosse pour mieux dire ; in de Flosse is gehaemert 1 koop gelegen aan de kasseide bij de Potaerde ;
 1760 : langhts de vuilj Flos tot een Ravestijn ; langst de Flos-vijvers ;
 1764 : over de Flos-delle ;
 1765 : partie de la forêt de Soigne nommé de flos ; le fond du flos ;
 1766 : canton nommé de Flos ;
 1767 : Le Flos (Single) est la partie où sont les Etangs du Flos, elle est comprise entre la Plaine de Stockel et la chaussée de N(otre) D(ame) aux bois ;
 1768 : single la flos ;
 1769 : Etangs du flos ;
 1776 : langs Flosdelle ;
 1777 : boven flos Beregh ; In here Majjts Singel de Flos ; tegens den Grooten Flos-vijver ; den grooten ende kleijnen flos vijver ; de flossche vijvers ;
 1789 : canton dit de Flos ;
 1790 : op den canton gen(oem)t de Flos ;
 1810 : de 3 Flosschen ;
 1825 : étangs Petites Flos ; étangs appelés Grandes Flosses ;
 1834 : Drève dite Flos Dreef ;
 1836 : Flos Vijvers (V.d.M.); Kleijn

13. Voir aussi le Plan de gestion de la Forêt de Soignes bruxelloise, Bruxelles environnement (2019). Plan de gestion de la forêt de Soignes. Livre II, 233 p. + 5 annexes.

14. DEQUICK André, "Verhandeling over de toponymie van het Zoniënwood", KULeuven, 1944, n° 636-639; LEFEBVRE Lucienne, "Toponymisch onderzoek over de gemeente Oudergem", VUBrussel, 1967-1968.

15. Orthographe sous réserve (voir note 14).

flos vijvers (V.d.M.);
1836 : *Drève dite de Flas dreef* ;
Popp : *de flos dreef* ; *Flosse* ;
1849 : *Flos Vijver* ;
1855 : *de Vloschofde Flos vijver* ;
1906 : *vallon des grandes Floss* ;
vallon des petites Floss ; *fond des Petites Flosses* ; *chemin du fond des petites flosses* ; *Kleine flossen delleweg* ⁽¹⁶⁾

Quels enseignements pouvons-nous tirer de ces extraits d'archives ?

S'il faut en croire le mémoire de Lefèbvre, la plus ancienne attestation serait *vlossee* (d'après Alphonse Wauters) datant de 1270 (*voir plus haut*).

Mais des attestations plus crédibles d'un point de vue graphique se font plus nombreuses à partir de la deuxième moitié du 14e siècle, mentionnant ruisseau et étang, au singulier, précisons-le.

En effet, il semble s'agir, à l'origine, d'une vaste étendue marécageuse dans un vallon forestier profond, aménagée par la suite par les chanoines du Rouge-

Cloître en un ou plusieurs vivier(s), destinés à la pisciculture.

Du point de vue de la langue employée, notons que les premières attestations sont thioises ⁽¹⁷⁾.

Et que la première mention attestée ci-dessus en contexte français date de 1516.

A noter également que, si l'appellation *flos* est toujours orthographiée au singulier dans ces extraits en néerlandais, la notion plurielle, par contre, n'apparaît qu'en 1605, et ce curieusement par le biais du substantif composé *flosvijvers*, laissant en quelque sorte aux "étangs" le soin de déterminer le pluriel.

Quant aux contextes français, la première mention cite également *flos* au singulier (1516), alors que la notion plurielle n'apparaît guère avant 1639, quoique de façon maquillée dans ce cas-ci également, puisque le pluriel est indiqué par l'adjonction de l'adjectif numéral "trois", et non par la désinence grammaticale du pluriel du substantif.

Tout aussi curieusement, il faut souligner que dans les documents du début du 18e siècle, c'est-à-dire à une époque où la francisation de la capitale et de ses environs se fait plus intensive, les textes rédigés en français conservent le nom de lieu dans sa version originelle avec la graphie néerlandaise du moment.

La forme francisée (avec pluriel en "-es"), telle que nous la connaissons aujourd'hui, ne semble s'être définitivement stabilisée au féminin pluriel qu'au cours des 19e et 20e siècles.

Il semble par ailleurs que ni la superficie, ni le nombre exact de ces étangs aient particulièrement retenu l'attention des scribes, du moins pas avant le début du 16e siècle, vu que la première allusion à la "grande" flosse date, dans les extraits mentionnés, de 1531.

Et ce n'est qu'en 1540 qu'on y trouve pour la première fois mention du qualificatif *cleyen* ("petit" dans l'ancienne orthographe néerlandaise).

Faut-il en conclure que le ou les grand(es) et petites "flos(ses)" n'auraient été aménagés(es) de façon distincte que dans la première moitié du 16e siècle ?



Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte Ferraris (1771-78), KBR, Cartes et plans manuscrits, n°5627, feuilles 77 et 94 (détail des Flosses au Rouge-Cloître)

16. LEFEBVRE précise (en traduction) que l'endroit est mieux connu aujourd'hui sous l'appellation de "**Vallon des Grandes (Petites Flosses)**".

17. On appelle "thiois" ou *Diets(ch)* la langue populaire parlée dans la plus grande partie de l'ancien duché de Brabant, contrairement au "flamand" ou *Vlaemisch/Vlaams*, parlé dans la plus grande partie de l'ancien comté de Flandre. Ce sont deux variantes du "moyen-néerlandais", qui ont donné naissance au néerlandais moderne. Il faut remarquer toutefois qu'à partir du 19e siècle l'appellation "flamand" est également employée pour désigner l'ensemble des dialectes néerlandophones parlés en Belgique.



Edouard Adélot, Vallon des Petites Flosses.
Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, 3e série, s.d.

Quoi qu'il en soit, c'est en 1639 seulement qu'il est explicitement fait mention du nombre trois. Il en est de même dans le cas d'une attestation en néerlandais datant de la même époque (1659).

Quant à la réalité à laquelle s'applique le concept *flos*, nous pouvons constater que, si elle désigne plus couramment un ou des étangs ou viviers aux abords du Rouge-Cloître, on pourrait aussi interpréter comme un "puits" ou une "fontaine" dans le cas où *flos* semble associé ou assimilé au *Steenborre* (cfr. en 1395 et 1420).

Et par extension, Flos du Rouge-Cloître pouvait même désigner un canton forestier, comme l'atteste l'extrait de 1629, où il est question de synonymie avec *Sprincenlaeije* (littéralement : le canton du Flos ou du Prince)⁽¹⁸⁾.

Ce canton du *flos* s'étendait jusqu'au domaine de Ravenstein à Tervuren et comprenait également *den Epeleer*, un arbre – repère remarquable⁽¹⁹⁾, qui a également prêté son nom au canton du *flos*,

comme l'attestent les citations de 1728 et de 1742.

À la fin du 17e siècle, il est encore fait mention d'une drève de ce nom (1661) et, un siècle plus tard, de la "montagne du flos" (*flosbergh*) en 1777, de même que de son pendant topographique *flosdelle* (vallon ou fond) en 1776.

Relevons encore que c'est à la même époque (1760) que le *flos* se voit qualifié de *vuijl* (c'est-à-dire de sale). Faut-il y voir une confusion ou une contamination du nom avec le *Vuylbeek* voisin, ou s'agirait-il d'une pollution d'une autre nature ?

Enfin, et pour l'anecdote, attirons encore l'attention sur le marquage au marteau d'un lot d'arbres qui eut lieu en 1742, *inde flosse*, du côté de la *kasseijde* (l'ancienne chaussée de Wavre), près du *potærde*, plus ou moins à identifier avec le carrefour Léonard d'aujourd'hui. On peut en déduire par ailleurs l'étendue du canton de ce nom.

18. Dans l'attestation de 1767 on trouve la description de cette subdivision de la forêt appelée "canton" ou "single", du néerlandais *singel*, synonyme de *laie*.

19. Un arbre remarquable, qualifié de "majestueux" par Sander Pierron (p. 13) et dont on trouve de nombreuses attestations dans le mémoire d'André DEQUICK ("Toponymie van het Zoniënwood", op. cit., n° 586) entre 1430 et plus ou moins 1815, et dont voici les principales : 1430: "inden chingel beghinnende aent epelsterken"; 1432: "ant epelsterken"; 1531: "aenden nepelere"; 1661: "De Flos oft Epeler"; +/- 1815: "Epelaer". DEQUICK n'explique pas ce dendronyme qui est pas à confondre pour autant avec "appelaar" (pommier). Il pourrait plutôt s'agir d'un "iepelaar", le mot "iep" était anciennement synonyme de "olm" (*ulmus campestris*) ou "orme" en français, un arbre qui pouvait atteindre 30 m de hauteur. Voir à ce sujet *Iepelaar* ancienne seigneurie et quartier actuel de Breda, aux Pays-Bas (<https://erfgoed.breda.nl/erfgoed/archief/ijpelaar-gehucht/>).

De tout ce qui précède, nous pouvons déjà conclure que, ni la francisation administrative accrue de la région bruxelloise durant ces trois derniers siècles, ni le bilinguisme institutionnalisé de ces dernières décennies, n'ont pu altérer profondément notre toponyme "d'apparence thioise". En effet, les extraits d'archives démontrent à suffisance une stabilité linguistiquement constante, tant en "version néerlandaise" qu'en "version française", et ce malgré le brassage des populations et des langues.

A supposer donc que le mot "flos (sche)/flos(se)" serait d'origine germanique, comme semblent l'indiquer les attestations d'archives ci-dessus, interrogeons-nous à présent, comme nous l'avons fait pour la "floche" francophone, sur les diverses significations du mot en néerlandais.

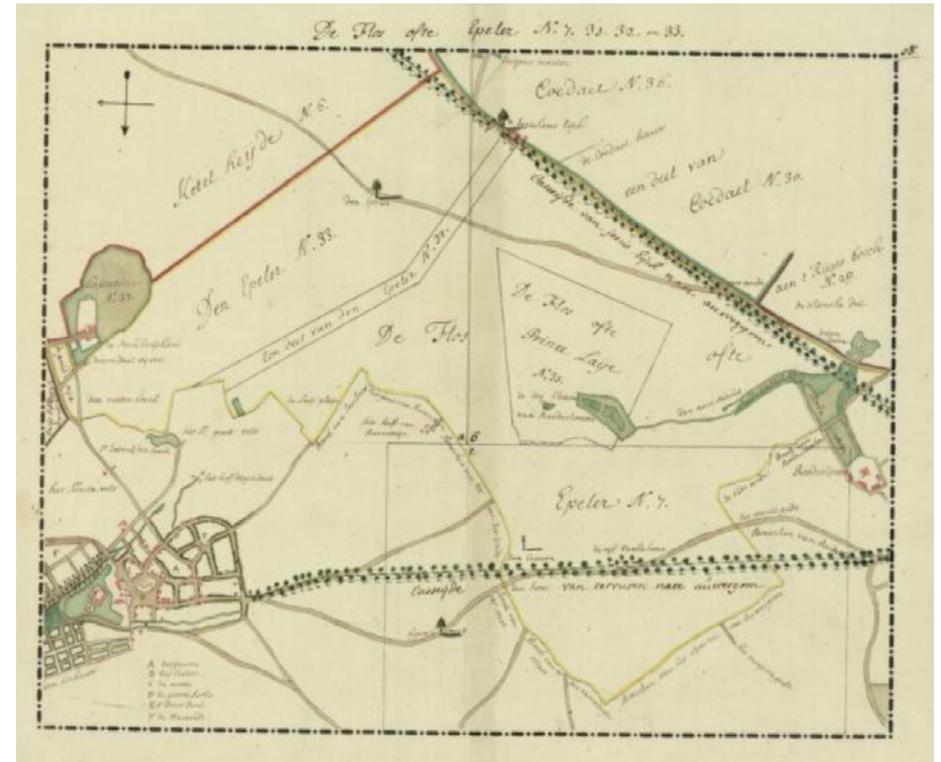
D'emblée, force est de constater qu'à la consultation des dictionnaires du néerlandais, tant contemporain que médiéval, ainsi que des dictionnaires dialectaux et des parlers régionaux⁽²⁰⁾, le champ lexical du substantif néerlandais "flos/floche" recouvre, à quelques nuances près, les mêmes signifi-

cations que le substantif "floche" en français, comme exposé au chapitre 2.

Parmi les significations similaires dans les deux langues, et pour rappel, signalons principalement les suivantes : houppe, frange, effilochure, appendice, flocon de neige, mèche de cheveux, boule de laine, grappe, trousseau, sans oublier la floche de foire, omniprésente dans tous les idiomes de Belgique, flamands comme wallons, quoique d'apparition plus récente sans doute.

Dans son dictionnaire étymologique du brabançon, Frans Debrabandere explique *flos* comme un emprunt au français "floche", du latin *floccum*, d'où "flocon" et *vlok*, respectivement en français et néerlandais modernes⁽²¹⁾. A première vue, il n'y aurait donc aucun rapport entre le nom commun "Flos/floche" et le nom de lieu "flosse"...

Au détour des pages de ces ouvrages de référence, glanons encore au passage quelques formes flamandes plus anciennes du mot "flossch(e)", telles que : "floets, floetsj, floes, flos, flots, flock", de



Caertboek van Sonien Bosch, 1740 (AGR, Cartes et plans manuscrits, n° 8704)

même que françaises telles que "flocq, floquet". Et observons par ailleurs que, d'un point de vue phonétique, la chuintante finale dans le mot "floche" est une prononciation typiquement bruxelloise, si l'on se réfère, par exemple, à la prononciation (à la française) du mot "ploche" (*plaats* en néer-

landais et "place" en français) en dialecte bruxellois, encore connu de nos jours notamment des Auderghemois de souche. Autre exemple, mieux connu, est celui de la "drache" (nationale), prononcé "draits" ailleurs en Brabant flamand pour désigner une pluie battante⁽²²⁾.

20. Voyez notamment VERWIJS Eelco & VERDAM Jakob, "Middelnederlandsch Woordenboek", t. 1 (1885)-t. 10 (1952), 's-Gravenhage et <https://ivdnt.org/woordenboeken/middelnederlandsch-woordenboek/>; Vakgroep Taalkunde-Nederlands UGent. 2014. Flos/ floche. Dans Etymologiebank. Consulté le 19 janvier 2022 sur <https://etymologiebank.nl>; Liekens A. (s.d.). Flos/ floche. Dans Het Vlaams Woordenboek. Consulté le 19 janvier 2022 sur <https://www.vlaamswoordenboek.be>; DE COSTER Marc, 2022. Flos/floche. Dans Woordenboek van Populair Taalgebruik, Consulté le 19 janvier 2022 sur <https://www.ensie.nl>

21. DEBRABANDERE Frans, "Brabants etymologisch woordenboek: de herkomst van de woordenschat van Antwerpen, Brussel, Noord-Brabant en Vlaams-Brabant", Zwolle, 2010, p. 152.

22. À propos de la "mouillure" en dialecte bruxellois voir notamment VAN NIEUWENHUYSEN Pierre, "Toponymie van Laken", thèse de doctorat inédite. U.C.Louvain-la-Neuve, 1998, pp. 464-465; voir également MAZEREL G. "Klank- en vormleer van het Brusselsch dialect met zijn plaatselijke verscheidenheden", Louvain, 1931.

4. ... Aux confluences étymologiques

Mais que signifie donc ce nom de lieu si mystérieux, blotti au fond d'un vallon de la forêt de Soignes ?

Les arguments classiques avancés pour expliquer l'étymologie du toponyme "Flosses" d'Auderghem se basent, en se recopiant invariablement, sur la citation de Sander Pierron^(1,19), et son affirmation péremptoire, selon laquelle il faut voir dans l'étang du "flossche" une corruption du moyen-néerlandais *Vlaasch*, *flaesch*, *flesch*, marécage, étang bourbeux, et qui est le même mot que le français "flaque", anciennement "flasque".

Pour en savoir plus long, il incombe tout d'abord de connaître le point de vue des deux germanistes, auteurs des mémoires universitaires, dans lesquels nous avons puisé nos sources archivistiques⁽²³⁾.

Si le glossaire toponymique d'André Dequick reste muet sur la question, celui de Lucienne Lefèbvre,

en revanche, explique (p. 59), à l'instar de Sander Pierron (sic !), que le mot "flosch" est généralement associé au moyen-néerlandais *vlaesch*, qui est défini, précise-t-elle, selon le dictionnaire du moyen-néerlandais, comme "un fond boisé (*wouddal*), une clairière dans la forêt"⁽²⁴⁾.

Elle fait remarquer que le mot "flos(ch)" ne figure pas dans cet ouvrage de référence. Le mot *vlaesch* par contre y est qualifié d'emprunt probable au roman ou vieux-français "flache" dans le sens d'un creux, d'une crevasse, d'un trou, d'une fissure, d'une mare. D'où Lucienne Lefèbvre conclut à la parenté entre le moyen-néerlandais *vlaesch* et le français "flasque, flaque".

Elle en déduira que les trois flosses d'Auderghem seraient donc des mares, du moins d'un point de vue sémantique, car, reconnaît-elle, une difficulté subsiste d'un point de vue linguistique.

Comment, en effet, justifier en moyen-néerlandais la transition du son -a- long, présent dans le mot de base supposé *vlaesch*, au son -o- bref dans le mot *flos* supposé en dériver ?⁽²⁵⁾

Dans la foulée, on a souvent été tenté d'associer l'élément *vlaesch* au toponyme Vlassenbroek (le nom d'un polder dans la commune de Baasrode, province de Flandre Orientale), dans lequel l'élément *vas-* est aussi traditionnellement interprété comme fond marécageux dans un endroit boisé...

Or, d'après le dictionnaire toponymique de la Flandre orientale et zélandaise de Van Durme et Gysseling, il ne semblerait exister aucun lien direct entre *flos* et l'élément *Vla(a)s* dans le toponyme Vlassenbroek ; ce constat est corroboré par des dizaines d'attestations (ca. 1240 *Beatrix de Vlassenbroke* ; 1295 *Vlassenbroc* ; 1328 *Vlessenbroch*), dans lesquelles la voyelle -o- n'apparaît jamais, de même que dans le toponyme *Vlessenhout* à Saint-Gilles-lez-Termonde (1229 : *Vlessenhout*)⁽²⁶⁾.

Au vu pourtant de tant de similitudes sémantiques entre *flos* et *vas*, la question de la parenté étymologique reste posée. Mais dans le cas qui nous occupe, les formes anciennes fiables avec -a- font défaut, et comme il semble s'agir en l'occurrence de pièces d'eau aménagées suite à une intervention humaine plus récente dans le pay-

sage, l'archaïque *vlaesch* ne peut être sans doute que difficilement retenu ici.

Il faut savoir que ces explications "classiques" reposent sur une série de publications de philologues néerlandais, selon lesquels il faut voir un lien entre le mot *flos(ch)*, *vloos* et *flesch*, toponyme très répandu aux Pays-Bas signifiant une petite mare profonde⁽²⁷⁾.

Si ces auteurs ne manquent pas de faire l'amalgame entre *flesch* et *vlaas*, *vas*, *vlees*, *vlies*, *vlos*, et *flash* en anglais et *flask* en danois, les interprétations qu'ils donnent à toutes ces variantes, convergent néanmoins dans le sens de terrain boueux, prairie marécageuse. Et, curiosité supplémentaire : parmi les nombreuses significations du toponyme néerlandais *flos* proposées par les auteurs en question, figure le français "floche", avec le sens de "fil de soie, soyeux, pluche".

Faut-il y voir, là aussi, un amalgame entre la signification du mot "floche", fil(andreux) et le mot *flos*, fil(et) d'eau ? Selon toute vraisemblance, on peut au moins y déceler un rapprochement étymologique interpellant entre le nom commun "floche" et le toponyme *flos*...

23. Voir note 14.

24. VERWIJS Eelco & VERDAM Jakob, op. cit., IX, p. 575.

25. En moyen-néerlandais l'allongement de la voyelle s'orthographe par l'adjonction de la lettre "e".

26. VAN DURME Luc & GYSSELING Maurits, "Toponymisch Woordenboek van Oost- en Zeeuws-Vlaanderen". KANTL-Gent, 2022 (uniquement en ligne : <http://bouwstoffen.kantl.be/tw-ozvl>). Voir aussi BOVIJN Marcel, "Baasrode", Dendermonde, 1962, p. 136.

27. MOERMAN H.J., "Flesch", dans "Nomina Geographica Neerlandica". (Geschiedkundig onderzoek der Nederlandsche aardrijkskundige namen), Leiden, 1932, 8et., pp. 82-83; SALVERDA DEGRAVE J.J., "Flesch", dans "Nomina Geographica Neerlandica" (Geschiedkundig onderzoek der Nederlandsche aardrijkskundige namen), 1936, 10et., pp. 24-28; KRUYSKAMP C. H. A., "Woordenboek der Nederlandsche taal", 's-Gravenhage-Leiden, 1971, 21e t., col. 2364-2365, col. 2375, col. 2385, col. 2388-2390.



Vallon des Grandes Flosses / Grote Flossendelle, Auderghem / Oudergem
© Coördinatie Zenne-Coordination Senne

Si par ailleurs les toponymes à composante *flos-* ne semblent pas avoir fait l'objet d'études particulières récentes et qu'il n'est pas aisé de les répertorier dans les grands ouvrages de référence, leurs occurrences semblent singulièrement faire défaut en Flandre.

Nous en avons néanmoins retrouvé des traces dans le nord de la France (Picardie, Artois), toponymes cités par Maurits Gysseling dans son Dictionnaire toponymique (attestations d'avant 1226) : *Le Flos* à Izel-les-Hameaux (sous Arras), 1225 ; *de Flosco*, *Le Flos* à Marcoing (sous Cambrai), 1189 ; *Flos*, 1190 ; *del Flos*, 1221 ; *de Flosco*.

Gysseling fait dériver tous ces toponymes du Roman *floscum* avec la signification d'étang⁽²⁸⁾.

Mais comment, dès lors, débusquer d'éventuel(le)s "flos(ses)" et variantes, dans un territoire plus proche de celui qui nous occupe en forêt de Soignes ?

Au hasard de recherches dans des revues d'histoire locale et autres mémoires de licence en philologie germanique et romane, des trouvailles plutôt fortuites mais parfois heureuses, peuvent contribuer à nourrir la réflexion. Tel l'article de Dominique Vanpée dans la revue d'histoire locale d'Huldenberg⁽²⁹⁾.

Dans l'entité communale actuelle d'Huldenberg, le toponyme "de Flos(se)" ou *het Flos* (nota bene au double genre, féminin ou neutre), est à localiser au cœur d'un vaste espace de marécages et de prés humides (jadis prés communs) entre Sint-Agatha-Rode, Neerijse, Sint-Joris-Weert et Nethen, au confluent de la Lasne et de la Dyle ; ce territoire recouvre aujourd'hui une vaste zone marécageuse de réserve naturelle, appelée *Doode Bemde* du côté flamand de la frontière linguistique actuelle et Parc de la Dyle du côté wallon.

Nous reproduisons ici quelques-unes des mentions anciennes citées par l'auteur :

28. GYSSELING Maurits, "Toponymisch woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland (voor 1226)" S.l. (Belgisch Inter-Universitair Centrum voor Neerlandistiek), 1960, p. 364.

29. VANPEE Dominique, "De 'Flos' te St-Agatha-Rode", in "Huldenbergs Heemblad" (2006/3), pp. 163-166. Nous renvoyons le lecteur également à la bibliographie de cet article, de même qu'aux mémoires de licence inédits auxquels il sera fait référence ci-dessous.

30. Dominique Vanpée cite aussi les toponymes Hooiflos (c'est-à-dire le flos à foin) à Neerijse et Flosbeemd (c'est-à-dire prairie humide (à flos)) à Huldenberg recensés par Claes Marleen, "Bijdrage tot de Brabantse toponymie (Huldenberg, Loonbeek, Neerijse, Ottenburg, St-Agatha-Rode, St.-Joris-Weert) volgens het nagelaten materiaal van de heer A.H. VANDYCK". Mémoire de licence inédit en philologie germanique, K.U.Leuven, 1973, pp. 37, 39, 61, 66.

31. WALCKIERS Linda, "Bijdrage tot de toponymie van Vossem", mémoire de licence inédit en philologie germanique, K.U.Leuven, 1979, p. 50-51, 242-243.

- 1587 : *6 dachmaelen bempts int gemeyn broeck inde flosse* ;
- 1690 : *6 daghmaelen bemt inde flosse* ;
- 1767 : *1 bunder den hoeyflos* ;
- 1787 : *in het groot broeck der zijde de flosse* ⁽³⁰⁾

Dans le village voisin de Vossem (entité de Tervuren) Linda Walckiers ⁽³¹⁾ Mentionne une *Flosstraat*, dont les attestations les plus anciennes sont :

- 1551 : *onder de flos straete* ;
- 1595 : *reg'enoten die flos straete*.

Les exemples ci-dessus, nous ramènent de toute évidence en plein cœur du Brabant, proche d'Auderghem et même au cœur de l'ancienne paroisse de Watermael, dont le hameau d'Auderghem faisait partie sous l'Ancien Régime ⁽³²⁾.

Car c'est bien en ces lieux que Jacques Lorthiois a relevé l'existence d'une ferme appelée *Flach Hoft*, décrite comme "nom d'un terrain comprenant une prairie et deux mares". Si cette descrip-

tion semble présenter une certaine analogie avec notre toponyme du côté du Rouge-Cloître, tant du point de vue lexical que topographique, nous n'avons toutefois pas pu retrouver cette occurrence dans le glossaire toponymique de Watermael-Boitsfort du mémoire de licence de Monique Callebaut-Mebis ⁽³³⁾.

A la lumière de ces exemples brabançons et bruxellois, poursuivons nos investigations dans les publications étymologiques qu'Albert Carnoy a consacrées aux noms de lieu, et spécialement des environs de Bruxelles ⁽³⁴⁾.

En se basant sur les toponymes *floxhe* relevés notamment à Vottem et Anthisnes en pays de Liège, Carnoy explique que l'ancien wallon *floxhe* signifiait "mare, abreuvoir" ; il en déduit que le primitif doit être un mot parent de l'anglais *to flush*, inonder, en germanique *fluska*? ... non sans y mettre un point d'interrogation.

32. VANDE PUTTE Guy & VANDERBORGHT André, "Watermael entre Boitsfort et Auderghem", dans "Le Folklore brabançon", n° 213, 1978, pp. 207-238, et paru dans un recueil d'articles et catalogue de l'exposition historique au titre éponyme, au Collège Saint-Hubert de Boitsfort, signé Guy VANDE PUTTE et André VANDERBORGHT, Watermael-Boitsfort, 1978, pp. 5-19. Rappelons qu'Auderghem s'est détaché de la commune de Watermael-Boitsfort pour devenir une commune autonome en 1863.

33. LORTHIOIS Jacques, "Contribution à l'histoire de Watermael-Boitsfort. Chroniques de Jolimont", in "L'Intermédiaire des généalogistes", 30e année (1975), n° 177, pp. 145-232 ; CALLEBAUT-MEBIS Monique, "Bijdrage tot de toponymie van Watermaal-Bosvoorde", mémoire de licence en philologie germanique VUBrussel, 1979-1980.

34. CARNOY Albert, "Origine des noms de lieu des environs de Bruxelles", Louvain, 1927 ; CARNOY Albert, "Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique", Louvain, 1939-1940 ; CARNOY Albert, "Origines des noms des communes de Belgique", Louvain, 1948, p. 218, p. 712.



Carte topographique de la forêt de Soignes et de ses environs : levée sous la direction de Mr le comte de Ferraris général-inspecteur d'Artillerie, par le capitaine Cogeur professeur de l'Ecole de Mathématiques du Corps d'Artillerie des Pays-Bas autrichien en 1769 (KBR)

Dans le même contexte Carnoy mentionne encore le nom de lieu "la Floche" à Nethen, dont il a été question plus haut, et dont Omer Jodogne dit que le toponyme *al floche* à Nethen se prononce *al flotche* en wallon ; les habitants flamands de Weert l'appellent *het flos* ⁽³⁵⁾.

Et Carnoy de conclure, quoique bien prudemment il est vrai, que "Il semble que ce soit ce mot avec le même sens qui survive dans le *Vlossendaal* à Dilbeek et dans la forêt de Soignes ("val des Flosses"). Vérification faite, il n'y a pas de *Vlossendaal* à détecter à Dilbeek, mais bien un *Vlazendaal* à Anderlecht, à la limite avec la commune de Dilbeek. Jan Verbesselt y mentionne dès la fin du 13^e siècle un certain "tser Nicasis Vrancs mercator tFlasendal". Et en 1811 il y est encore fait mention de *Vlaesendael* et de *Vlaesendael straete* ⁽³⁶⁾.

A propos de *Vlossendaal* Carnoy (Origines, p. 712) explique encore, avec toute la prudence qui le caractérise, qu'en constatant que le mot "vlos" s'applique à des vallées, "on est tenté d'y voir un terme parent de "floxhe", mare, de l'ancien wallon "...

Non sans faire remarquer, assez curieusement d'ailleurs, qu'au côté de *vlosch*, existent les formes dialectales : *vasch*, *vlesch* (il cite notamment Vlasselaar dépendance de Nieuwrode comme exemple), semblant vouloir accorder ce faisant, quelque crédit aux interprétations inspirées par ce qu'il qualifie de "formes dialectales", telles qu'exposées par Kruyskamp, Moerman, Salverda de Grave ^(voir 27).

Si, de toute évidence, Carnoy s'est inspiré du F.E.W. ⁽³⁷⁾, la consultation de ce dictionnaire nous livre encore quelques précisions supplémentaires intéressantes sur l'emploi du mot en terre romane.

En effet, Von Wartburg recense *flo* notamment en Hesbaye (mare, abreuvoir), à Tournai (mare de fumier dans la cour d'une ferme), à Tourcoing (ruisseau), ainsi que dans le Pas de Calais, la Somme, l'Aisne... Plus près de nous, il cite *floye* à Namur, *floy* (petite mare) à Gembloux.

Précisons toutefois que Von Wartburg distingue nettement :

1. la famille de "floche" qu'il rattache au latin *floccus*, dont "floche" est une forme féminine dérivée (F.E.W., t. 3, p. 624) ;

2. la famille de "flos" (ancien français) qui signifie "amas d'eau", avec le liégeois "flot" qui signifie "mare, abreuvoir", répandu dans tout le domaine liégeois, mais aussi en picard de Wallonie et de France.

Ces formes ont des dérivés en -t- (par exemple : l'ancien picard "flotis", "près que l'on peut irriguer").

Von Wartburg rattache cette seconde famille au bas-francique "flot-" (das "fluten, strömen, treiben"), d'où le français "flot, flotter" .

Le dépouillement du FEW montre que d'une part il faut distinguer les deux familles et que, d'autre part, l'hypothèse de *floscum* n'est pas confirmée. (F.E.W., t. 15/2, pp. 147-150).

Dans le Brabant wallon aussi, ce nom de lieu est attesté, notamment à Opprebais, comme nous l'apprend le mémoire de Jean-Claude Bauwin avec l'attestation : *Floy* : petit étang, mare, de l'ancien français "flot" ⁽³⁸⁾.

Nous avons vu plus haut que Gysseling, dans son dictionnaire toponymique, reconstruit une forme romane primitive au masculin (*floscum*) pour "le flos" et ses attestations du Nord de la France. Or le mot semble plutôt féminin

en Wallonie, d'où une forme primitive à reconstruire en *flosca*. Car il s'avère effectivement que nous sommes en présence d'un emprunt au roman, avec un probable étymon germanique, d'usage exclusif en Brabant néerlandophone et importé en terre thioise depuis la Wallonie limitrophe.

Au terme de notre exploration complexe au cœur de la forêt étymologique, le chercheur reste perplexe, devant les affirmations des uns, la prudence des autres, les confusions, les contradictions parfois, les points d'interrogation surtout, face à un tel mélange d'étymons et de variantes lexicales qui ont pu être recensés ci-dessus.

Et pourtant, une certaine convergence de significations se dégage plus clairement des observations faites par les uns et les autres. Une certaine convergence sémantique, en effet, à laquelle nous avons déjà fait allusion précédemment dans cet article, et qui va dans le sens d'une nappe d'eau recouverte de végétation marécageuse ou d'une sorte de fine tourbe, transformant ainsi "le, la, les" ou "de, het *flos(ses)/flos(sen)*" en marais ou étang (*floscum*) en un vaste paysage tourbeux.

35. Remarquons que la graphie ancienne 'xh' correspond au son 'ch' germanique, qui est devenu 'ch' en français. Voir JODOGNE Omer, "Toponymie de la commune de Nethen", dans " Bulletin de la commission royale de toponymie et dialectologie", t. XIII (1939), pp. 81-14 (extrait cité p. 11).

36. VERBESSELT Jan, "Het parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw", Koninklijk Geschied- en Oudheidkundig Genootschap van Vlaams-Brabant, VI. Pittem, 1967, pp. 168-169.

37. Il s'agit probablement de l'édition de 1934. Or, l'article de Von Wartburg qui est cité ici (le tome 15, 2e partie) se trouve dans une nouvelle édition augmentée qui date de 1968-1969. Voir aussi la note 7.

38. BAUWIN, Jean-Claude, "Toponymie de la commune d'Opprebais", mémoire de licence inédit en philologie romane, U.C.Louvain, 1978-1979, p. 60.

Et quand bien même d'un point de vue strictement étymologique, le doute subsiste quant au rapport entre "flos(se)", marais/étang et "floche" dans le sens de ruban, il n'est pas exclu que, postérieurement, les Brabançons aient pu associer le terme à une enfilade en forme de floche de petits étangs!, à travers desquels serpente un petit ruisseau dans la forêt. Un bel exemple, sans doute, d'appellation donnée en fonction de l'aspect des lieux..., et peut-être comparable -qui sait ?- au nom de la rivière *Serpentine* dans le Hyde Park londonien.

La linguistique laissant en fin de compte le chercheur en quête du sens de *flos* dans un certain flou artistique, nous aurons recours à un esprit éclairé du 18^e siècle et à son expérience du terrain pour clôturer ce chapitre. Reproduisons donc ici la description détaillée qu'a livrée le comte de Ferraris dans son "Mémoire concernant la Feuille D. de la Carte des Cabinets de Païs-Bas-Autrichiens", à propos des fosses dans la vallée de la Dyle, que nous avons évoquées plus haut, et qui doit avoir présenté des caractéristiques, à la fois toponymiques et donc topographiques similaires aux "fosses" de la Forêt de Soignes⁽³⁹⁾.

"À l'égard des autres ruisseaux qui arrosent également ce terrain, ce ne sont que de petits filets d'eau. Selon toute apparence les Etangs qui ont presque tous leurs décharges pratiquées de près ou de loin vers ledit des Eaux courantes dont on vient de parler, pourroient en peu de tems et avec facilité être dessechés, lorsque les Eaux ne sont pas excessivement gonflées, et même l'on croit que le grand marais près de Beaumont dit 'het floos' quoi qu'impraticable une grande partie de l'année, pourroit être rafermi, relevé, et produire du foin autant que les autres prairies adjacentes et si on vouloit se nner la peine d'y faire des saignées, de réparer et d'Entretenir les voyes par où les Eaux qui nourrissent ce marais ont une pente naturelle dans la Dyle".

Un tableau vieux de 250 ans certes, mais combien évocateur d'une situation sur le terrain, qui met en lumière certaines des conjectures linguistiques et étymologiques d'aujourd'hui et évoqués tout au long de cet article.



*Emile Henri 't Serstevens,
Le ruisseau du Rouge-Cloître dans le Vallon des Grandes Fosses, 1895-1905
© KIK-IRPA, Bruxelles, cliché E009032*

39. « Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris. Mémoires historiques, chronologiques et économiques sur les 25 feuilles du N°1 de la Carte de Cabinet des Païs-Bas Autrichiens pour son Altesse Royale le Duc Charles Alexandre de Lorraine. (Collection historié - série in 4°; 2). [10 décembre 1777.] Bruxelles : Pro Civitate ; [Bruxelles] Bibliothèque Royale de Belgique, 1965, p. 59. Cité par Dominique Vanpée in « De 'flos' te Sint-Agatha-Rode », op. cit.

5. Flos : un toponyme - caméléon

Au terme de notre enquête et promenade linguistique à travers les siècles, il apparaît donc que le concept "floche/flos" se rapporte, tant du point de vue lexical que topographique, à quelque chose d'allongé, d'effilé, d'effiloché, de mince, une enfilade, ce qui, d'un point de vue toponymique, peut parfaitement s'interpréter comme un ruban, une enfilade de petites mares allongées, telle une floche, dans le fond d'un vallon étroit, une succession de pièces d'eau étriquées dans un creux marécageux, et se confondre ainsi avec le concept toponymique "flos(se)".

Cette confluence de sens ne semble pourtant pas la seule propriété spécifique de ce nom de lieu si singulier et curieusement resté quasiment immuable dans les deux langues, tout au long de son histoire, le toponyme "flos(se)", n'aura pas eu à subir -aux désinences du pluriel près-, les déformations, voire les défigurations de nombre de ses voisins soniens, dont Fond'Roi (dé-

formation francophone du thiois *Vroenrode* par simple adaptation phonétique) et le Vivier d'Oie (en remplacement du nom de lieu thiois primitif *Diesdelle*).

Ce sont là, en effet, des noms de lieu situés à Uccle et qui constituent deux exemples parmi les plus marquants de francisations à la mode au 18^e siècle⁽⁴⁰⁾.

Au-delà de son étymologie interpellante, que nous qualifierons de duale, le concept *flos* présente une caractéristique sociolinguistique également particulière. En effet, et pour emprunter un terme à la nature ambiante, force est de constater que *flos* fait bel et bien figure de "toponyme-caméléon"... Même si ces reptiles ne sont pas spécialement familiers "des hôtes de ces bois" soniens.

Qu'est-ce à dire ?

Compte tenu de leur faculté d'adaptation en fonction du milieu environnant en changeant de couleur de peau, ces petits sauriens arboricoles se font passe-partout, tel notre toponyme qui se prête aux changements de circonstances, linguistiques en l'occurrence, puisque fonctionnant en mode diglossique.

Tantôt thiois (flamand/néerlandais), tantôt roman (français), il fait, de toute évidence, montre d'une grande flexibilité langagière. A la fois homophone et homographe, se prononçant et s'écrivant pareillement en néerlandais et en français, notre toponyme-caméléon bilingue peut donc être considéré comme emblématique parmi les multiples variantes possibles de mélanges et d'altérations divers, auxquels sont exposés les noms de lieu en "zone de contact linguistique"

Tel est bien le cas de la Région de Bruxelles et toute sa périphérie, y comprises les communes bordant la "frontière linguistique" actuelle, arbitrairement tracée et définitivement fixée en 1963, divisant le pays en régions linguistiquement homogènes, fixant d'emblée la langue des communes et de l'orthographe des noms de lieu. Avant cette date, dans ces territoires mixtes, le roman et le thiois, le flamand et le français se côtoyaient et s'interpénétraient⁽⁴¹⁾.

S'il a pu être établi que le mot "floche/flos" est un emprunt au roman, l'argument du genre (féminin en l'occurrence) vient renforcer cette hypothèse, car l'on sait par ailleurs que les emprunts conservent, au départ, le genre du mot d'origine. Il n'empêche qu'il peut aus-

si être considéré comme un mot thiois à part entière, vu son enracinement ultérieur dans toutes les régions flamandes.

En outre, un argument linguistique supplémentaire plaide en faveur de la "brabantité" de ce mot, à savoir le changement de genre grammatical qu'on peut observer aux alentours de 1400. En témoignent les attestations suivantes (et répertoriées plus haut) :

- 1395 *die Flossche* (féminin) ;
- 1420 *den Flos* (masculin).

Un changement de genre qui s'explique par l'apocope ou chute de la voyelle -e- finale, typique en brabançon à cette époque.

Parvenu à se faufiler entre les deux langues, à l'image de ce parler hybride, dont le Grand-Bruxelles biculturel (et ses chantres) ont le secret, le *flos* thiois, autant que la "floche" marollienne, contribuent à cultiver cette particularité spécifiquement belge, qu'illustrent les Grandes et Petites Flosses dans le domaine toponymique.

Une illustration originale autant qu'insoupçonnée jusqu'à ce jour, semblerait-il. Pourtant, il y a plus original encore, pensons-nous.

40. Voir de nombreux exemples similaires dans VANDE PUTTE Guy, "La forêt de Soignes, une "réserve naturelle" de toponymes bilingues", op. cit. passim.

41. Pour plus de détails sur le sujet, voir VANDE PUTTE Guy, "Belgica creola. Le contact des langues en Périphérie Bruxelloise. L'exemple d'Overijse". Avec la collaboration de Danielle DEFFAYET. Edition bilingue. EPO, Berchem, 1999, passim.

Poursuivant notre image du toponyme-caméléon, dont on vient de décrire la faculté de changement de couleur de peau en le comparant au locuteur bilingue et biculturel, on verra ci-dessous que la "longue queue" de cet animal emblématique ne manque pas non plus de susciter quelque réflexion toponymique interpellante, au point même de nous forcer à revisiter le proverbe célèbre *In cauda venenum*.

En effet -et ceci n'est pas une "zwanze bruxelloise"- loin de cacher le venin, c'est bien la queue qui, dans le cas qui nous occupe, nous révélera l'analogie apparente entre les noms communs devenus toponymes "flos(se)/floche" et... leur consœur onomastique "queue".



Auguste Van Gele,
La source de l'Empereur dans le vallon des Grandes Flosses de la Forêt de Soignes, 1892
© KIK-IRPA, Bruxelles, cliché A003178

6. Des Grandes et Petites Flosses à la Longue Queue

Puisque les (Grandes et Petites) Flosses d'Auderghem sont donc à interpréter comme un chapelet d'étangs dans un vallon marécageux et encaissé, comparable à une queue d'étangs "s'effilochant" en quelque sorte, serpentant dans le vallon encaissé, le lecteur attentif aura remarqué qu'il a déjà été question, au chapitre 3, du *steert vanden Clabotsviver*, que Sander Pierron semble situer dans le prolongement des étangs *Flos, Steenborre*, et *Ten Brugsken* ⁽⁴²⁾.

Ce mot *steert* est l'appellation en moyen-néerlandais (thiois) qui correspond au terme *staart* en néerlandais contemporain et signifie "queue" en français, avec la connotation, dans ce cas-ci, de "prolongement des étangs".

Mais pour mieux comprendre la topographie des lieux, élargissons davantage encore le décor en nous référant à un texte cité par Alphonse Wauters, citation elle-même empruntée à Galesloot,

concernant un diplôme de 1398, où il est question des limites du domaine du Rouge-Cloître ⁽⁴³⁾.

Nous en avons extrait quelques passages significatifs ci-dessous :

"...*Boven onsen cloester voirseide an Clabotsdamme opgaend...*" (À la digue Clabots, en montant depuis notre couvent) ;

"...*wederom strikende neven heeren Jans eltsbroeck Vandebisdomme...*" (et retour en longeant l'aulnaie de Jean Vandebisdomme) ;

"...*en van daar weder op strikende, langs neven den Hyscherwech...*" (et remontant à partir de là du côté du chemin d'Overijse) ;

"...*ende van dair neder tot in den steed van den Clabots viver...*" (Et puis redescendant à partir de là jusqu'à la queue de l'étang Clabots).

De ces attestations d'archives il ressort que, si l'appellation thioise *steert* est employée pour décrire ces étangs du Rouge-Cloître qui se présentent comme des mares à la queue leu leu, celles-ci se voient également qualifiées par ailleurs de *elstbroecke*, c'est-à-dire d'aulnaie dans les marais ⁽⁴⁴⁾.

42. Voir chapitre 3, note 19, dans S. Pierron, op. cit. (1935), t.I, p. 51.

43. WAUTERS Alphonse, "Histoire des Environs de Bruxelles", op. cit. : p. 217 et voir GALESLOOT Louis, "Recherches historiques sur la maison de chasse des ducs de Brabant et de l'ancienne cour de Bruxelles. Précédées d'un aperçu sur l'ancien droit de chasse en Brabant", Bruxelles, 1854 ; voir aussi A.G.R. Chambre des Comptes. Registre n° 8, folios 93-100.

Nous intéressants de plus près à la queue de l'étang Clabots et l'aulnaie toute proche de sire Jean de Bisdomme, partons à la recherche de cette "queue d'étang encadré d'aulnaies", dans le mémoire de Lucienne Lefèbre (45).

On y trouve, sous le numéro 91, traitant du *ELSBROEK Boven de Klabotsvijver gelegen* :

une première attestation, datée de 1369, faisant mention de *dat stucke van den ELSBROECKE* (cette partie de l'aulnaie) ;

une deuxième attestation, datée de 1376, précisant même que les queues (au pluriel) de cette aulnaie sont situées au-dessus (en amont ?) de l'étang Clabots (*die steerte van den ELSBROEC die liggen boven de Clabotsvijver*).

Plus loin dans le même texte, on trouve confirmation du fait que les queues en question sont bel et bien au nombre de deux en 1376 :

de beide steerte van den ELSBROEKE die liggen aen den Clabotsvijver streckende tot aen die clusen die boven elken steerte ghelegghen sin te gader metten ELSBROEKE.

Ce dernier extrait nous révèle au passage qu'à cette date "le complexe du Rouge-Cloître" n'était encore constitué que de deux ermitages ("cluse"), situés au-dessus des deux queues de l'aulnaie ...

Sous la même rubrique, Lefèbre cite encore d'autres exemples de "queues d'étangs", dont celui de l'étang de Tenreuken voisin : *in de staert van de vijver ten Reuken.*

La démonstration étant ainsi faite que *steert* et "queue" sont des termes couramment employés pour désigner l'extrémité d'un étang ou d'un marécage, que nous apprennent les dictionnaires à ce sujet ?

Outre les multiples significations bien connues, que nous donnons communément à ce mot, retenons parmi la trentaine de définitions que donne le Littré (46) du mot "queue" : "Touffe de cheveux de derrière, qu'on attache avec un cordon, et autour de laquelle on roule un ruban"..., ce qui nous rappelle indéniablement la "floche" du manège, mais c'est avant tout la définition 19 qui retient toute notre attention : "L'extrémité d'une chose. La queue du bois. La queue de l'étang de Montmorency" (sic !).



Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte Ferraris (1771-1778), KBR, Cartes et plans manuscrits, n°5627, feuilles 95 (détail du domaine de La Queue)

Ajoutons qu'étymologiquement, Le Littré fait dériver le mot du latin *cauda*, queue, et indique le wallon *cowe*, *cawe* en namurois, *cowe*, *cawe* en liégeois, *cawe*, *kèwe* en brabançon etc., de l'ancien français *coe*, *cue* (47).

Le nom de lieu "la queue" étant somme toutes relativement courant en Wallonie, nous nous contenterons d'en donner ici que deux exemples, tirés de Godefroid Kurth,

l'un situé à Hoves (sous Enghien), où l'on trouve *La Keue* (s.d.), et l'autre à Braine-le-Comte, où il y a *Pret des haultes keuves de Jettefol* et, en 1418, *Le keuwe dou grant vivier* (48).

Toutes ces descriptions, explicites à souhait, ne sont pas sans nous rappeler le nom de lieu Laqueue se trouvant plus au sud de la forêt, aux bords de l'Argentine ou *Zilverbeek*, à La Hulpe, non loin du hameau de Gaillemarde.

44. La présence d'aulnaies est toujours bien attestée aujourd'hui (voir note 19)

45. Voir LEFEBVRE Lucienne, op cit., n° 91, avec l'explication du nom *els-broek* désignant un bas-fond marécageux planté d'aulnes.

46. Le Littré et le Trésor de la langue française informatisé (voir note 6 plus haut).

47. Le Littré. (s.d.). Queue. Dans Dictionnaire en ligne Littré. Consulté le 19 janvier 2022 sur

<https://www.littre.org/definition/queue>. Atif-CNRS et Université de Lorraine. (s.d.). Queue. Dans le Trésor de la Langue Française informatisé. Consulté le 19 janvier 2022 sur <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1570955040>; Voir également la note 46.

48. KURTH Godefroid, "La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France" s.l., 1896, p.163 et p.202.

Rendons-nous y en compagnie d'Yves Goffin, qui a consacré dans notre bulletin un article fouillé, dans lequel il a rappelé l'existence d'un fief d'ancien Régime à La Hulpe, dont le souvenir s'est totalement estompé aujourd'hui. Il y part également à la recherche d'un vieux chemin qui reliait cette seigneurie au prieuré de Groenendaal⁽⁴⁹⁾.

Ce mot "queue", qui a sans nul doute déjà intrigué maint promeneur de Soignes -au même titre d'ailleurs que le mot *flos-*, est qualifié par l'auteur, dès l'introduction à son article, de "curieux". Au point même d'hésiter à lui reconnaître le statut de toponyme à part entière,

allant même jusqu'à qualifier "la queue" d'expression dans la deuxième partie de l'article en question.

A la recherche de l'origine de ce mot curieux en effet, du moins aux yeux de nos contemporains, Yves Goffin nous apprend que le terme "la Quewe" donné à ce domaine forestier, maison de chasse des ducs de Brabant et des gouverneurs-généraux des Pays-Bas, figure pour la première fois sur une carte, datée de 1659. Il s'agit de la carte de la forêt de Soignes dessinée par L. VAN WERDEN.

Ce terme y indique un domaine comportant deux bâtiments et se

trouvant sur la rive droite de l'Argentine, à proximité immédiate de deux petits étangs, eux-mêmes situés en amont du grand étang connu sous le nom de Gris Moulin.

Une situation géographique assez semblable, à vrai dire, à celle des Flosses d'Auderghem...

A signaler que sur la monumentale copie de la carte de VAN WERDEN due au peintre hollandais Ignace VAN DER STOCK de 1661, on distingue les inscriptions suivantes, à première vue curieusement orthographiées, mais dans une graphie se rapprochant sans doute davantage de la prononciation wallonne⁽⁵⁰⁾ :

- *Lacovwe* (désignant le castel) ;
- *Lacowve vyvers* (désignant les étangs) ;
- *Bemden van Lacovwe* (désignant les prairies).

Si la localisation exacte du chemin forestier entre La Queue et Groenendaal, à laquelle se livre Yves Goffin à travers l'étude de nombreuses cartes anciennes, ne peut retenir notre attention ici, signalons tout de même avec lui que c'est sur la carte de la forêt de Soignes de FERRARIS, datant de 1768, qu'apparaît pour la première fois l'inscription "Chemin de Longue Queue" à Groenendaal.

Pour l'historique du domaine et castel de La Queue, nous renvoyons le lecteur à Sander Pierron (1935), et pour une information plus récente, aux publications du Cercle d'Histoire de La Hulpe⁽⁵¹⁾, non sans en retenir que le domaine de la Queue était constitué d'un castel dévolu, en 1335, à Jean BRANT, bâtard du duc de Brabant Jean III, car nous y reviendrons plus loin.

Pour l'heure, concluons avec Yves Goffin qu'aujourd'hui il ne reste plus rien des bâtiments annexes de l'ancien castel de la Queue, alors que la dernière carte IGN de la forêt de Soignes datant de 1995 indique encore la présence d'une ancienne ferme en équerre sur le site de l'ancien domaine.

Hésitant sur la catégorie lexicale à attribuer au vocable "La Queue" et intitulant bizarrement la deuxième partie de son article "Toponymie ET signification de l'expression La Queue", Yves Goffin nous livre quelques attestations anciennes⁽⁵²⁾:

- 1335 *Lacqueuwe* ;
- 1638 *La Queue* ;
- 1661 *Lacouwe* (VAN DER STOCK) ;
- 1746 *La queue du Bois* ;
- 1770 *Longue Queue*



Atlas cadastrale parcellaire de la Belgique, Philippe-Christian Popp (1842-79), Geopunt (détail du domaine de La Queue)

49. GOFFIN Yves, "Le castel et chemin de Longue-Queue. A propos d'un ancien fief des ducs de Brabant et d'une importante voie de communication forestière pareillement oubliés", article en 2 parties, dans "Soignes-Zoniën", 2012/1, pp. 8-12 ; IBIDEM, 2012/2, pp. 16-21.

50. CARNIER Marc & TALLIER Pierre-Alain, "La forêt de Soignes à la carte." Cartes et plans manuscrits, n° 7043. Sources cartographiques et iconographiques pour l'étude du paysage. Archives Générales

du Royaume. Bruxelles, 2013 (Ouvrage bilingue publié avec le soutien des Amis de la Forêt de Soignes).

51. PIERRON Sander, "Histoire illustrée de la Forêt de Soignes", op. cit. II, pp. 469-474 ; Cercle d'Histoire de La Hulpe, La Hulpe, dans "Moissons d'Histoire", 2001, pp. 228-232.

52. Par ailleurs introuvables dans le mémoire d'André Dequick (voir note 14).

Et Goffin de conclure qu'il s'agit d'un toponyme ancien d'origine romane, qui subira diverses modifications au cours des siècles, et qui signifie vraisemblablement l'extrémité d'une série d'étangs ou d'un bois.

Ce constat de l'auteur de l'article ne manque pas d'intérêt, car il rejoint implicitement notre propre hypothèse, selon laquelle "queue" serait l'équivalent de *flos*, et si pas de vrais synonymes, les deux termes peuvent à l'évidence, s'employer dans des contextes semblables.

Ceci dit, Yves Goffin s'étonne qu'on puisse encore trouver, en plein milieu du 17^e siècle, comme dessiné sur la carte de VAN WERDEN de 1659, des villages et lieux-dits situés au sud-sud-est de la forêt, qui ont tous un nom thiois, et ce, selon ses dires, "dans des lieux romanisés depuis belle lurette". Seule et remarquable exception à cette toponymie thioise s'étonne-t-il, le lieu-dit La Queue qui, sur la même carte, porte le nom de *la quewe*.

Cette "exception romane", qui caractérise ce lieu-dit, pourrait s'expliquer avance l'auteur, par le mariage du premier seigneur de La

Queue Jan BRANT avec Julienne DE SPONTIN, "d'origine incontestablement wallonne".

Plutôt que d'ergoter sur l'incontestabilité ou non de "l'origine wallonne" de la première dame de La Queue, sur la seule base de son nom d'origine, et de prétendre, comme le fait Yves Goffin, que ces lieux sont romanisés "depuis belle lurette", nous objecterons que nous nous trouvons dans une zone de confluence linguistique, où romanité et germanité se chevauchent de tout temps, les toponymes y fluctuant au gré notamment des mouvements des populations parlant wallon ou flamand, voire un mélange des deux selon les époques.

Des travaux sociolinguistiques bilingues récents⁽⁵³⁾ ont démontré combien l'étude systématique des archives, et plus spécifiquement de la toponymie des villages dits "de la frontière linguistique" sud-est de Bruxelles (englobant la forêt de Soignes), est révélatrice de ces situations hybrides dont il a été question plus haut.

Le village de La Hulpe au double nom en roman et en thiois (Terhulpen) tout particulièrement est

exemplatif de ce brassage linguistique, malgré une prépondérance romane, supposée constante depuis le moyen-âge⁽⁵⁴⁾

Il n'y a donc pas de quoi s'étonner de la cohabitation de toponymes flamands ("Bakenbosch", "Nysdam",...), romans ("Gros Tienne", "Pachis",...) et mixtes ("Fond du Diable/Duyvelsdelle", "Gaillemarde/Galmaarden", "Mazerine/Ransbeck"), pour ne citer que ces quelques exemples parmi bien d'autres.

Et si tant est que nous n'avons pas trouvé d'équivalent thiois *steert/staart* pour le roman "queue" à La Hulpe, il y a pourtant un autre lieu-dit dans la vallée encaissée de l'Argentine, un ravin se situant dans le prolongement de la Longue Queue, qui est appelé "Queue de pigeon", et qui, lui, se décline bien en version bilingue, mais à peine reconnaissable car diversement déformé, cfr *pinsoen* (17^e siècle) attestée dans les archives overysschoises.

Il s'agit aujourd'hui du clos de la Queue de Pigeon⁽⁵⁵⁾, situé dans un lotissement du Pré Quinze, ce dernier toponyme étant à son tour une

déformation du nom de famille flamand Kindts⁽⁵⁶⁾.

Bref le toponyme, "Queue", loin d'être "curieux", comme le suggérerait Yves Goffin est un toponyme des plus courants, dont le sens 'extrémité' est tellement naturel et banal qu'il se trouve dans bien des contextes.

Rien qu'en consultant l'index de l'Atlas topographique de la Belgique (1:50000) publié par l'IGN, on trouve, par exemple, le toponyme "La Queue de l'Étang" à Couvin.

Il y a aussi d'autres noms dans cet index, comme Queue du Bois, Queue de la Vache, Queue de Veau, Queue de Cheval, etc.

Bref, un bestiaire où la Queue de Pigeon lahulpoise ne dépare nullement.

53. Voir notamment VANDE PUTTE Guy, "Overijse-lez-Bruxelles. Microcosme d'histoire linguistique belge", Onomastique et langue en contact, Actes du Colloque de Strasbourg, Fontaine-les-Dijon, 1992, pp. 97-131; VAN DE CRAEN Piet & VANDE PUTTE Guy, "Multilingualism in an unofficial bilingual context: the case of Overijse/Isque near Brussels", dans "Political linguistics", Annual Conference, dec. 7 - 9 1995, University of Antwerp ("Language and nationalism in Flanders").

54. VANDE PUTTE Guy, "Entre La Hulpe et Overijse : le Bakenbosch, un territoire de confluence", dans "Moisson d'Histoire", Ouvrage collectif édité par le Cercle d'Histoire de La Hulpe, 2001,

pp. 175-221; "La Hulpe, ville et franchise du Roman pays de Brabant", Catalogue de l'exposition historique La Hulpe 1230-1980, La Hulpe, 1980.

55. DEQUICK André (op. cit.) cite : N° 1947 " QUEUE DU PIGEON " (1860), " queue du pigeon " (Popp), "la queue du Pigeon" (1862) et cite également "chemin de la queue du Pigeon", à la même époque.

56. Voir STASSER Jacques, "La Hulpe. Origine du nom des rues.", Cercle d'Histoire de La Hulpe, La Hulpe, 2010, pp. 151-152, 165-166 et VANDE PUTTE Guy, "Le Bakenbos (...)", op. cit.

7. Conclusion : "Flos" et "queue" ou le marollien entre le thiois et le roman en Soignes

L'image du caméléon nous a permis, au cours de notre enquête toponymique en Soignes de déboucher deux noms de lieu, "curieux" à première vue, mais tous deux emblématiques en ce qui concerne une situation linguistique typique au cœur du Brabant, à la confluence du monde roman et germanique.

Si la comparaison avec l'alternance de peau du caméléon en fonction du changement de son biotope nous a permis de démontrer l'alternance ou la dualité linguistique des "Flosses" d'Auderghem en démasquant au passage la "floche" du marollien, elle nous a également permis de démontrer la parenté étymologique entre les deux termes.

L'image de la queue de ce petit saurien nous a conduit par ailleurs au toponyme roman lahulpois "la Queue", en passant par le toponyme thiois *steert* auderghemois.

Ces démarches comparatives nous ont aussi permis de conclure, par-delà la différenciation linguistique, à la similitude de nos deux toponymes sylvestres, tout en soulignant le caractère insolite du mot *flos* en toponymie, tant dans l'espace roman qu'en zone thioise.

Il nous a été possible, par la même occasion, de rappeler combien la prudence est de mise quant à l'analyse d'archives, et plus spécialement sous l'aspect onomastique, et plus spécifiquement encore, dans des territoires où les contacts des langues et des cultures foisonnent et s'interpénètrent.

Il est prouvé que la forêt de Soignes en est un laboratoire d'étude privilégié, auquel le présent article se veut une contribution originale, en apportant un éclairage nouveau de par son approche bilingue et comparative.

Guy VANDE PUTTE

*Que toutes celles et tous ceux qui,
d'une manière ou d'une autre,
ont contribué à l'élaboration de cet
article par leurs conseils avisés, leur
relecture patiente et leurs corrections
précieuses, trouvent ici l'expression
de ma profonde gratitude.*



Edouard Adolot, Vallon des Petites Flosses.
Ligue des Amis de la Forêt de Soignes, 3e série, s.d.